

80
ANS DES CSE

Du CE au CSE

Quelles évolutions ?

1982

2017

1945

2025



Testez vos connaissances



1

Dès 1945, un comité d'entreprise doit être créé dans une entreprise à partir de 50 salariés.



2

Le programme du Conseil National de la Résistance est à l'origine de la création du CE.



3

C'est à partir de 2015 que la proportion d'hommes et de femmes dans l'entreprise doit être respectée pour établir les listes de candidats au CE.



4

A partir des années 1960, le nombre de CE augmentent.



5

Suite aux lois Auroux de 1982, les membres du CE bénéficient de 5 jours de formation.



6

A partir de 1993, l'employeur peut décider, dans les entreprises inférieures à 300 salariés, de créer la DUP en fusionnant le CE et les DP.



7

A la suite de mai 1968, l'employeur doit verser une subvention de fonctionnement au CE à hauteur de 0,2 % de la masse salariale.



8

Le CHSCT est créé en 1982 avec les lois Auroux.



9

Les suppléants pouvaient assister aux réunions du CE entre 1946 et 2017.



10

Depuis la création du CSE en 2017, le comité doit désigner un trésorier parmi les titulaires.



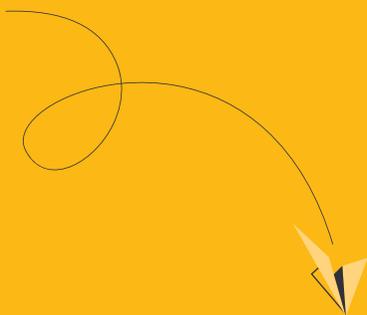
Les réponses du quizz se trouvent à la fin du liuret p.39

80

ANS DES CSE

Les prémices d'un commencement

1941



1949

Les comités d'entreprise trouvent notamment leurs origines sous le gouvernement de Vichy, qui avait instauré des comités sociaux. La coopération des travailleurs avec la direction et la gestion des œuvres sociales, seront reprises dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR), puis consolidées par des ordonnances en 1944 et 1946. Ces dernières marquent les premiers pas de l'existence du comité d'entreprise.

1938

Le 12 novembre 1938, un décret-loi initié par le Front Populaire crée les délégués du personnel (DP).

1941

Durant la Seconde Guerre mondiale, sous le gouvernement de Vichy, une charte du travail instaure des "**comités sociaux d'entreprise**" à partir de 100 salariés.

Ils ont pour mission :

- D'instaurer une **coopération entre l'employeur et les salariés**,
- De réaliser des **mesures d'entraide sociale** : ces comités, appelés les "comités patates", avaient pour mission de soutenir le ravitaillement des travailleurs et de favoriser l'accès à des jardins ouvriers. Ils permettaient ainsi une meilleure autonomie alimentaire en période de crise. Ces mesures sont à l'origine des **œuvres sociales du CE**.

1942

Mise en place de comité de sécurité dans les établissements industriels et commerciaux.

1944

15 mars 1944

Le CNR adopte un programme dans lequel est inscrit la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Après la Libération, des comités de gestion ou d'auto gestion de l'entreprise sont créés.

1945

Ordonnances du 22 février 1945

Création des comités d'entreprise dans les entreprises de l'industrie et du commerce employant au moins 100 salariés.

Des arrêtés ministériels pourront rendre également l'institution obligatoire dans les entreprises comptant moins de 100 salariés et dans d'autres secteurs d'activités.

Ces ordonnances attribuent des missions et un fonctionnement pour les CE.

Celui-ci :

- Désigne un **secrétaire**,
- **Étudie toutes les suggestions** émises par le personnel dans le but d'accroître la production et d'améliorer le rendement de l'entreprise. Il peut émettre des vœux concernant l'organisation générale de l'entreprise,
- Assure la **gestion des œuvres sociales**,
- **Intervient pour la répartition des bénéfices** : il peut proposer à la direction d'accorder une récompense aux salariés ayant collaboré d'une manière particulièrement utile à l'entreprise.

Le chef d'entreprise expose chaque année aux représentants du personnel :

- Les aspects économiques et financiers de l'entreprise,
- Ses projets pour l'exercice suivant.

Certains syndicats déplorent le côté purement consultatif du CE.

1946

Loi du 16 mai 1946

Pour être plus fidèle au programme CNR, cette loi enrichit les missions, les moyens et le fonctionnement du comité d'entreprise :

- **Il devient obligatoire à partir de 50 salariés** et n'est plus seulement créé dans les entreprises de l'industrie et du commerce,
- **Les suppléants assistent aux réunions** avec voix consultative,
- **Le nombre d'heures de délégation est augmenté** (15h à 20h),
- **Le CE est maintenant consulté** en plus d'être informé sur les questions concernant "**l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise**",
- Les membres du CE sont désignés pour une durée de 1 an renouvelable,
- Le CE peut suggérer des affectations sur les bénéfices réalisés par l'entreprise.



En pratique, le patronat en matière d'information économique et financière suivra ses objectifs : **l'information sera limitée, le contenu orienté, et la lisibilité faible.**

Et du côté des œuvres sociales ?

Les Français souhaitent mieux manger et sortir. Les comités d'entreprise :

- Créent des commissions pour les colonies de vacances,
- Collaborent avec des sociétés de jardinage,
- Mettent en place des distributions de jouet, des bibliothèques, et des spectacles pour les salariés de l'entreprise.



Témoignage :

L'arrivée des CE dans les entreprises a réellement été une bonne chose pour les salariés. Cela a permis, au fur et à mesure des années, d'apporter un véritable accompagnement aux salariés mais aussi de leur faciliter l'accès à diverses activités.



Cyril THOMAS

Élu de CSE dans les Pays de la Loire

1947

Loi du 7 juillet 1947

L'attribution des sièges au CE se fait selon la représentation proportionnelle aux élections.

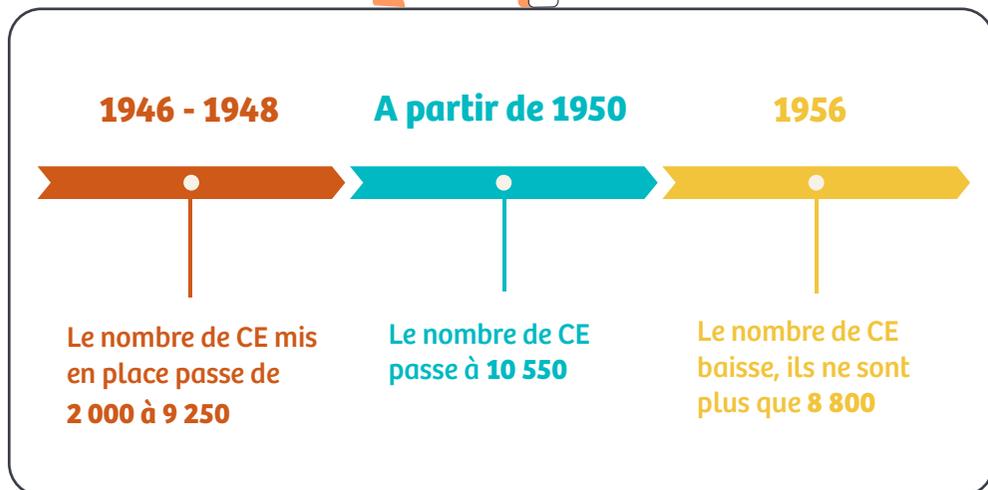
Août 1947

Le comité d'hygiène et sécurité (CHS) est créé pour remplacer le comité de sécurité.

1949

Loi du 2 août 1949

Elle fixe un mode de calcul pour les ressources du CE afin de gérer les œuvres sociales. La loi n'impose pas de contribution type à octroyer au comité d'entreprise.



Comment expliquer cette baisse ?

- Le manque de candidats,
- La peur des salariés d'avoir des représailles,
- Le rejet de syndicats trop politisés.

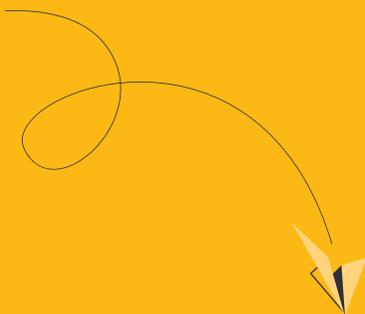
* Source Actuel CSE - Les 80 ans des CE [2/5] : Que change la loi de 1946 ? - p 4

80

ANS DES CSE

Renforcement des missions et moyens du CE

1950



1990

A partir des années 60, le nombre de comités d'entreprise augmente. Le législateur incite les entreprises à le mettre en place et renforce ses missions, notamment son rôle consultatif. Ce contexte politique favorable permet la création de quelques Inter-CE, notamment grâce aux lois Auroux, qui octroient au CE un budget de fonctionnement.



Dans les années 60

1973 - 1974

1978



Le nombre de CE augmente

Découvrez les raisons
p.13

Le nombre de CE passe à 25 000*
Mais en 1974, 51,9 % des CE ont une existence seulement formelle**

Le nombre de CE est de 35 600*

1954

28 janvier 1954

La Cour de cassation reconnaît la **personnalité civile** du CE.

* Source Actuel CSE - Les 80 ans des CE [2/5] : Que change la loi de 1946 ? - p 5

** Source Actuel CSE - Les 80 ans des CE [3/5] : L'évolution de 1946 à 1981 - p 5

1959

7 janvier 1959

La protection contre le licenciement est :

- Étendue à **6 mois** pour les anciens élus après la fin de leur mandat,
- De **3 mois** pour les candidats venant de publier leurs candidatures.

1966

Loi du 18 juin 1966

Le ministre des Affaires sociales, Jean Marcel JEANNENEY, renforce les missions du CE :

- Les CE doivent être créés dans de nouveaux secteurs d'activité,
- Le CE "coopère avec la direction à l'amélioration des conditions collectives d'emploi et de travail ainsi que des conditions de vie au sein de l'entreprise",
- Le CE est informé et consulté sur les mesures faisant varier les effectifs, la durée de travail ou les conditions d'emploi. Il doit rendre un avis sur les projets "de compression d'effectifs",
- Le nombre de membres du CE augmente. Il devient possible d'avoir un représentant syndical,
- Le CE rend un avis sur le projet de licenciement d'un membre du CE ou représentant syndical,
- **La naissance du délit d'entrave*** : amende de 500 francs à 5 000 francs et peine de prison de 6 jours à 1 an,
- Un collège cadre est créé dans les entreprises de plus de 500 salariés et employant plus de 25 cadres.

**Le fait d'apporter une entrave, soit à la constitution d'un comité social et économique, soit à la libre désignation de ses membres, ou encore à son fonctionnement régulier (article L.2317-1 du code du travail).*

1967 - 1968

Le nombre de CE augmente

Quelques raisons :

Les entreprises ont besoin d'un CE pour signer des accords d'intéressement et de participation pour obtenir des avantages fiscaux.

Les entreprises sont soumises à une pénalité financière sur leur obligation de formation lorsqu'elles ne peuvent pas justifier l'absence de délibération du comité par un constat de carence.

Et du côté des œuvres sociales ?

En matière de logement, les élus participent à la rénovation des toitures, l'intérieur des maisons ou encore l'obtention du service d'eau.

La culture s'invite dans l'entreprise.

Par exemple, en Seine-Maritime, durant mai 1968, des spectacles et activités culturelles sont proposés pour les ouvriers en grève.

Par la suite, certains de ces comités d'entreprise continueront à proposer des activités en invitant des écrivains pour débattre avec les salariés.



Témoignage :

Longtemps, les CE ont été acteurs dans la gestion du 1 % logement, permettant à 6 millions de familles d'en bénéficier entre 1945 et 1995. Avant les vacances ou la culture pour tous, la priorité était celle d'un toit pour tous. Le logement était déjà pointé comme l'un des plus grands facteurs d'exclusion. Sans logement, pas de travail. Et sans travail, pas de logement ! 80 ans sont passés mais ce constat est toujours réel.



Gildas RICHARD

Directeur Cezam Pays de la Loire

1973

Loi du 2 janvier 1973

Cette loi impose à l'employeur de **nouvelles obligations** :

- Le **règlement intérieur** de l'entreprise est **soumis à la consultation du CE**,
- L'employeur doit procurer au CE le **texte des conventions collectives** applicables dans l'entreprise,
- Le comité coopère avec la direction à **l'amélioration des conditions d'emploi et de travail ainsi qu'aux conditions de vie du personnel** au sein de l'entreprise. **Il donne un avis** pour les règlements qui s'y rapportent,
- Le CE rend un **avis une fois par an** sur les bilans détaillés des **actions menées sur les conditions de travail**.

Loi du 27 décembre 1973

Cette loi, portant sur l'amélioration des conditions de travail, permet de renforcer les missions du comité d'entreprise :

- Le CE **est associé** à la recherche de solutions aux problèmes soit directement, soit par l'intermédiaire d'une commission spéciale qu'il crée à cet effet.

Cela concerne :

- La durée et les horaires de travail, notamment le travail de nuit,
 - L'organisation matérielle,
 - L'ambiance et les facteurs physiques du travail.
- Dans les entreprises de plus de 300 salariés, une commission sur l'amélioration des conditions de travail est créée.

Témoignage :

Pendant 15 années, le prix du roman Cezam m'a permis de promouvoir et dynamiser la lecture auprès des salariés et retraités de mon CSE : entre 20 et 30 sélections achetées chaque année, des rencontres-dédicaces subventionnées et des "droits de suite" pour valoriser les auteurs, des jeux concours... Personnellement, j'ai découvert des auteurs qui ne m'ont jamais quitté : Peter May, Paul Colize, Benoît Philippon, Richard Wagamèse, Mélissa da Costa, entre autres... Je dois beaucoup à ce prix génial !



Vincent LEROY

Elu de CSE en Ile-de-France

Dans les années 80, les premières Inter-CE interprofessionnelles voient le jour et se structurent progressivement en un réseau, porté par des activités et des valeurs communes.



1978

Création de l'association Inter-CE du Choletais en Maine et Loire, (maintenant Cezam Pays de la Loire)

1979

Création de l'association AICE en Nord-Pas-de-Calais, (maintenant Cezam Hauts-de -France)

1980

Création de l'association ARIS en Auvergne (maintenant Cezam AURA)

1981

Création de l'association CREDES en Poitou-Charentes (maintenant Cezam Nouvelle-Aquitaine)

1982

Création des associations ACENER en Loire-Atlantique, ACEM en Mayenne, DACC en Maine-et-Loire), ADIJES en Vendée, (maintenant Cezam Pays de la Loire)

1982

Les Lois Auroux

Ces lois Auroux, qui tiennent leur nom du ministre du Travail de l'époque, Jean AUROUX, marquent un profond tournant dans le paysage du dialogue social en France.

Elles se décomposent en plusieurs séries de lois :

- **Loi du 28 octobre 1982**

Les missions du CE sont élargies, et le **CHSCT** (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) **est créé** afin de remplacer le CHS.

Les missions du CE sont élargies :

Expression
collective
des salariés

Le comité d'entreprise a pour objet d'assurer une expression collective des salariés. Celle-ci permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et aux techniques de production.

Conditions
de travail
et d'emploi

Il formule, à son initiative, et examine, à la demande du chef d'entreprise, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés ainsi que leurs conditions de vie dans l'entreprise.

Information
du CE

L'information donnée au CE est renforcée :
1 mois après l'élection du CE, des informations sur l'entreprise lui sont remis.

Consultation

Le CE est consulté 1 fois par an sur la politique de recherche de l'entreprise.

Droit à la formation

Les membres du CE ont droit à une formation économique de 5 jours.

Expertise

Le rôle de l'expert comptable missionné par le CE est renforcé. Le comité peut, à partir de 300 salariés, faire appel à un expert en cas d'introduction de nouvelles technologies.

Le comité peut décider d'une expertise libre s'il prend en charge son coût.

Activités Sociales et Culturelles

Les œuvres sociales deviennent les Activités Sociales et Culturelles.

Fonctionnement

Le CE doit se doter d'un règlement intérieur.

L'employeur doit verser au CE une subvention de fonctionnement de 0,2 % de la masse salariale.

Le comité d'entreprise n'est plus dans une démarche de coopération mais de représentation des intérêts des salariés.

Témoignage :

Plus de quarante ans après les lois Auroux, l'utilisation du budget fonctionnement, renommé depuis budget pour les attributions économiques et professionnelles, est encore trop souvent négligé.

La tentation est même grande, ici ou là, de l'utiliser à d'autres fins.



Gildas RICHARD
Directeur Cezam Pays de la Loire



1984

- Création d'Aliaces en Pays de Savoie, (maintenant Cezam AURA)
- L'association ARIS obtient l'habilitation à dispenser des stages de formations économique et de formations CHSCT

1985

- Le CREDES (maintenant Cezam Nouvelle-Aquitaine) devient organisme de formation.

Il obtient l'habilitation à dispenser des stages de formations économiques et de formations CHSCT

- Création de l'organisme de formation IRCOS en Alsace (maintenant Cezam Grand Est) et obtention de l'habilitation pour dispenser des stages de formation économiques et des stages de formations CHSCT

- Création de l'association ALVAC, (maintenant Cezam Sud-Finistère)



1986

Création de l'Inter-CE ACEVA (Morbihan) et de l'Inter-CE EPICEA (Nord-Finistère), (maintenant Cezam en Bretagne)

1987

Création de l'association CLIC en Ain-Isère, (maintenant Cezam AURA)

1988

- Création de l'association ACE 82 en Midi-Pyrénées, (maintenant Cezam Occitanie)

- Création de la "Carte Cezam" Une coopérative sous forme d'Union d'économie sociale (UES) est mise en place. pour assurer la gestion du dispositif

1989

Création de l'association Inter-CE 69 en Rhône-Alpes, (maintenant Cezam AURA)

• Loi du 23 décembre 1982*

Cette loi permet la création du **CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)** dans les entreprises à partir de **50 salariés** par la fusion du CHS et de la commission sur l'amélioration des conditions de travail. Les membres du CHSCT sont désignés parmi les membres du CE et des DP.

Cette loi définit les missions du CHSCT. Celui-ci :

- Se réunit au moins tous les trimestres, et après chaque accident grave,
- Doit être **consulté** par l'employeur avant toute décision d'aménagement important et modifiant les **conditions de travail**,
- Doit se voir présenter, chaque année, par l'employeur, un **bilan des conditions de travail et des actions réalisées**,
- Procède à l'**analyse des risques professionnels** et participe à la **prévention de ces risques**,
- Peut **réaliser des inspections**,
- Peut, sans l'aval du CE, **lancer lui-même des expertises** contrairement à ce qu'on connaît aujourd'hui avec la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail et le CSE).

Dans les établissements supérieurs à 300 salariés, les membres du CHSCT disposent de la formation nécessaire à leur fonction.



1981 - 1982

Le taux de couverture des CE est de **74,3 %**

1989 - 1990

Le taux de couverture des CE est de **79,2 %**

• 25 juillet 1985

Le rôle du CE est renforcé pour prendre en compte les situations de redressement judiciaire.

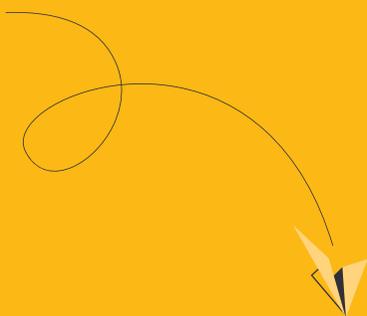
* Contenu Actuel CSE - Les 80 ans des CE [4/5] : Les Lois Auroux de 1982 - p 5 et 6

80

ANS DES CSE

Rationalisation du dialogue social

1990



2025

A partir des années 90, les instances de représentation du personnel (IRP) connaissent une double évolution. Certains gouvernements vont œuvrer en faveur du dialogue social, afin de permettre aux représentants du personnel d'acquiescer davantage de droits.

Néanmoins, la volonté de favoriser la compétitivité des entreprises introduira un mouvement de simplification des IRP.

Ce mouvement s'installera progressivement dans le paysage politique pour aboutir par la création du CSE en 2017.

1993

Loi du 20 décembre 1993*

En 1993, Edouard BALLADUR devient 1^{er} ministre et revient sur les lois Auroux.

La loi instaure :

- La possibilité d'élire **tous les deux ans** (au lieu de chaque année) les DP et les membres du CE,
- **L'espace de la consultation** du CE (tous les 2 mois au lieu de chaque mois) pour les entreprises de moins de 150 salariés,
- La possibilité pour l'employeur de se faire accompagner par **deux collaborateurs** aux réunions du CE,
- Une relative **simplification de l'information** à apporter au CE,
- La **création de la délégation unique du personnel** (DUP) par la fusion des mandats CE et DP dans les entreprises inférieures à 200 salariés, après consultation des DP et du CE.

* Contenu Actuel CSE - Les 80 ans des CE [5/5] : Des Lois Auroux de 1982 au CSE de 2017 - p 3

1998 - 2000

Loi Aubry du 13 juin 1998 et 19 janvier 2000

Ces lois portées par Martine AUBRY renforcent la présence des CE et de délégués syndicaux. L'objectif premier de Martine AUBRY était de réduire le temps de travail, avec la mise en place de RTT (Réduction du Temps de Travail).

Le bénéfice des aides aux RTT dépendait cependant de la conclusion d'accords collectifs, amenant ainsi à la négociation collective. En conséquence, cette loi a incité les employeurs à organiser des élections professionnelles, afin de permettre la désignation d'un délégué syndical.

2002

Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002

Le CE est consulté sur la stratégie économique de l'entreprise, le projet de restructuration et également sur le plan sauvegarde de l'emploi (PSE).

Témoignage :

En tant que secrétaire d'un CSE, j'ai eu l'opportunité de collaborer avec Cezam depuis les années 2000. À l'époque, notre CSE comptait jusqu'à 150 ayants droit, et aujourd'hui, nous sommes 20. Malgré ces changements, Cezam a toujours su s'adapter à notre taille, en proposant des services de plus en plus innovants. Leur expertise nous a permis de rester en conformité avec les évolutions législatives, notamment en matière de comptabilité, de rapports de gestion et de rédaction de procès-verbaux, qui sont devenus encore plus intenses avec la crise du COVID-19.



Marie-Syluie PIOGER

Élue de CSE dans les Pays de la Loire



1993

Création de l'association FRACAS en Territoire de Belfort, (maintenant Cezam Bourgogne-Franche-Comté)

1994

Création de l'association ICENA en Ardèche, (maintenant Cezam AURA)

1997

Création de l'association EUROPEAN en Lorraine, (maintenant Cezam Grand Est)

1996

Création de l'association ACCEL en Provence-Côte d'Azur

1998

- Création de Cezam Ile-de-France
- Création de l'association OIS (maintenant Cezam Ille-et-Vilaine)

1999

L'association EUROPEAN devient l'association FORCES en Lorraine, (maintenant Cezam Grand Est)



2001

Création de l'Inter-CE ArmoriCE en Côtes-d'Armor, (maintenant Cezam en Bretagne)

2002

Création de l'association Icea BN en Basse-Normandie, (maintenant Cezam Normandie)

2003

L'association FORCES devient Cezam Lorraine

2006

Création de la Fédération des Inter-CE Cezam

2009

- Création de Cezam Aquitaine
- ACE 82 obtient l'habilitation à dispenser des stages de formations économiques

2010

- L'association Icea BN devient Cezam Basse-Normandie

2008

Loi du 20 août 2008

La représentativité syndicale est mesurée lors des élections professionnelles, favorisant par conséquent la compétition électorale.

2013

Loi sécurisation de l'emploi de 2013

La loi sécurisation de l'emploi développe les missions et les moyens du CE :

- Nouvelle consultation sur les orientations stratégiques,
- Droit à l'expertise sur les orientations stratégiques de l'entreprise, avec un financement du CE et de l'entreprise.
- Obligation d'avoir une BDES (Base de Données Economiques et Sociales)

Toutefois, cette obligation se heurte à plusieurs difficultés :

- Une appropriation complexe par les élus,
- Une qualité insuffisante des données,
- Une rareté des informations prospectives,
- Un accès limité à l'outil pour les élus dépourvus d'ordinateur.

Témoignage :

Cezam accompagne notre CSE depuis de nombreuses années, aussi bien dans notre rôle d'élus, grâce aux formations et accompagnements qualitatifs que dans les actions que nous mettons en place pour les collaborateurs. Adhérer à Cezam, c'est ouvrir la porte à la culture, aux spectacles, aux festivals, aux voyages, à la magie des spectacles de Noël.



Isabelle GENY

Présidente de Cezam Bourgogne-Franche-Comté

2014

Loi du 5 mars 2014

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale comporte une obligation de transparence des comptes du CE :

- 3 niveaux d'obligation comptable du CE en fonction de sa taille et ses ressources,
- La désignation d'un trésorier devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015,
- La commission des marchés est créée pour les commandes importantes.

2015

Loi du 6 août 2015, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances (dite loi Macron)

Le gouvernement souhaite supprimer des signaux qui pourraient être perçus négativement par les investisseurs.

Ainsi, le délit d'entrave pour atteinte au fonctionnement régulier du CE n'est plus passible d'une peine de prison, mais d'une **amende de 7 500 euros** (au lieu de 3 750 euros).

Loi du 17 août 2015, relative au dialogue social et à l'emploi (dite loi Rebsamen)*

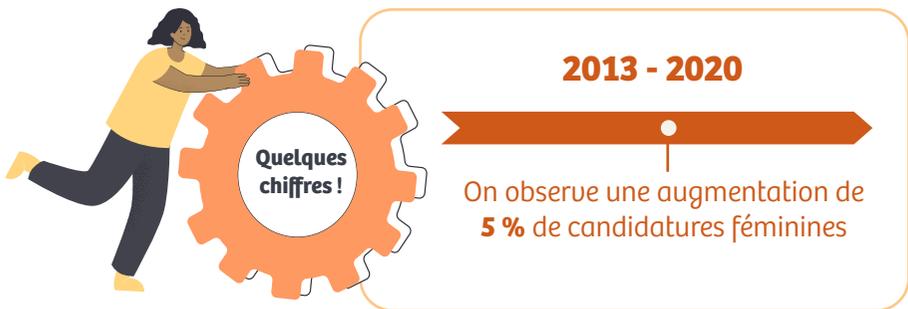
François REBSAMEN déclare en 2015 : " Il ne faut pas plus de dialogue social, mais mieux de dialogue social".

En suivant ce principe, il fait évoluer le dialogue social avec les mesures suivantes :

- L'employeur peut mettre en place une **délégation unique du personnel (DUP) élargie (CE, CHSCT et DP)** à l'occasion d'une élection CE, DP ou CHSCT.

Ce regroupement est possible pour les entreprises inférieures à 300 salariés,

- La possibilité par **accord collectif de regrouper tout ou une partie des IRP à partir de 300 salariés**,
- Un **délai d'un an** est imposé pour l'application des obligations résultant du franchissement du seuil de 300 salariés,
- Un **regroupement en 3 rendez-vous annuels des 17 consultations annuelles obligatoires** : c'est l'origine des actuelles 3 grandes informations-consultations,
- Une **représentation équilibrée femmes-hommes**, et proportionnelle au corps électoral, lors des élections professionnelles,
- L'espacement des réunions **tous les 2 mois** jusqu'à 299 salariés,
- La création d'une obligation d'**évolution salariale** pour les salariés protégés dont 30 % de leur temps est pris par des mandats.





2011

- Cezam Rhône-Alpes est créée suite à la fusion d'ALIACES, CLIC, ICENA, Inter-CE 69

2012

- ACE 82 obtient l'habilitation à dispenser des stages de formations CHSCT
- 1^{ère} publication Cezam "Le guide des pratiques sociales des CE"

2013

- Cezam Lorraine devient Cezam Lorraine Champagne-Ardenne
- L'association AICE devient Cezam Nord-Pas-de-Calais
- Création de Cezam Pays de la Loire (regroupement de toutes les Inter-CE de la région)
- L'association ARIS devient Cezam Auvergne

Témoignage :

Les administrateurs du réseau sont tous des élus de CSE, ce qui leur permet de vivre au quotidien les réalités d'un élu de CSE et des collectifs associés. Ils ont une vision éclairée et «pratico pratiques» de leurs besoins et donc une capacité à appréhender les besoins de demain. A plusieurs on est plus forts, on a plus d'idées, on prend les meilleures pratiques là où elles sont. On avance ensemble dans la même direction. On est solidaire entre les régions et la fédération.



Hervé LEROY

Président de La Fédération Cezam

2016

Loi du 8 août 2016, relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (dite « loi travail » ou « loi El Khomri »)

L'objectif poursuivi par cette loi était de provoquer une embellie de l'emploi grâce à de nouvelles mesures de flexibilité.

Quelques mesures concernent les IRP :

- Pour les élections professionnelles, la loi permet la mise en place du **vote électronique** par employeur,
- Le **droit à l'expertise** concernant les nouveaux **accords offensifs** pour l'emploi,
- L'employeur n'a plus à payer l'expertise CHSCT annulée par la justice,
- Les **réunions par visioconférence** sont possibles pour la DUP.

Ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017, relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales.

Les ordonnances de 2017, mises en place lorsque qu'Emmanuel MACRON est élu Président, réforment profondément le dialogue social dans les entreprises. Elles instaurent la **fusion des DP, du CE et du CHSCT pour créer le CSE**, qui doit être mis en place avant le 1^{er} janvier 2020.

Quel bilan des ordonnances de 2017 pour le dialogue social ?

- Peu d'accords de fonctionnement,
- Peu de mises en place de conseil d'entreprise,
- Le nombre de représentants du personnel a été réduit et les missions se sont multipliées,
- Sur les sujets des conditions de travail et de la sécurité, les CSE n'ont pas retrouvé un travail comparable à celui mené par les CHSCT,
- Les ordres du jour sont surchargés et les durées de réunions allongées.

Pour en savoir davantage sur le bilan des ordonnances de 2017, consultez le rapport du comité d'évaluation des ordonnances Travail.



2017 - 2023



Le taux de couverture des entreprises et des salariés par un CSE a baissé de 3 points*

En 2023, **61 %*** des établissements sont couverts par un CSE.

* Source Actuel CSE - Les 80 ans des CE [5/5] : Des Lois Auroux de 1982 au CSE de 2017 - p 12



2014

ACE 82 devient Cezam Midi-Pyrénées, (maintenant Cezam Occitanie)

2015

- 2^{ème} publication Cezam "Le guide du trésorier "
- 3^{ème} publication Cezam "Le guide du CE citoyen"

2016

- Parution du "Guide de l'information-consultation du comité d'entreprise"
- Le CREDES devient Cezam Poitou-Charentes

2017

Cezam Basse-Normandie devient Cezam Normandie



2018

- Cezam Grand Est est créée suite à la fusion de l'IRCOS et Cezam Lorraine Champagne -Ardenne
- Cezam Nouvelle-Aquitaine est créée suite à la fusion de Cezam Poitou-Charentes et Cezam Aquitaine
- **Dématérialisation de la carte Cezam avec l'application "Ma Carte Cezam"** (*voir témoignage p.35*)

2019

- Cezam AURA est créée suite à la fusion des associations locales
- Cezam Midi-Pyrénées devient Cezam Occitanie

Témoignage :

J'ai découvert Cezam en 2004 lors de mon premier emploi. A l'époque, je commandais une carte physique sur laquelle je devais y coller une photo. Depuis, le digital a fait son apparition avec l'application mobile et la carte dématérialisée ; très pratique pour identifier les partenaires autour de soi.



Jérôme BACON

Elu de CSE dans les Pays de la Loire

2021

Loi du 2 Août 2021, pour renforcer la prévention en santé au travail

Entrée en vigueur le 31 mars 2022, cette loi a modifié les règles de formation des membres du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). Désormais, pour leur **premier mandat**, tous les membres du CSE bénéficient d'**une formation de 5 jours**, quelle que soit la taille de l'entreprise.

En cas de **renouvellement**, la durée est de **3 jours** pour les membres du CSE et de 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés.

Loi du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Cette loi enrichit les missions des élus en leur attribuant une prérogative environnementale :

- La BDES devient la **BDESE** (Base de Données Economiques Sociales et Environnementales),
- Le **CSE est consulté sur les conséquences environnementales des décisions de l'entreprise** lors de certaines consultations ponctuelles et lors des consultations récurrentes.



2021

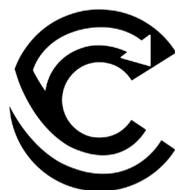
- Cezam FRACAS devient Cezam Bourgogne-Franche-Comté
- Cezam Pays de la Loire obtient l'agrément pour dispenser des stages de formations économiques

2023

Mise à jour du Guide de l'information-consultation du CSE

2024

Nouveau projet stratégique de la Fédération Cezam. Création d'un nouveau logo et d'une nouvelle identité de marque.



C E Z A M

Mon allié CSE de A à Z

Et demain ?

Le monde du travail évolue dans un contexte de transitions multiples et rapides qui fait apparaître de nouveaux enjeux environnementaux, technologiques, et sociétaux.

Comme l'histoire nous le montre, les évolutions des missions et moyens du CE, et maintenant du CSE, ont souvent été liées aux transformations du monde du travail et de la société.

Quelles seront les réponses du législateur face à ce contexte ? Comment les élus de CSE vont s'emparer de ces différents enjeux ?

Les partis politiques sont divisés sur l'avenir du CSE que nous connaissons aujourd'hui.

Certaines personnalités politiques voudraient réhausser les seuils du CSE afin de, par exemple, le mettre en place à partir de 50 salariés, ou encore d'octroyer un budget de fonctionnement pour les CSE à partir de 100 ou 300 salariés.

A l'inverse, d'autres personnalités politiques souhaiteraient le retour du CHSCT afin de mieux appréhender les problématiques de santé au travail.

Le liuret a été réalisé à partir de sources internes et d'éléments à retrouver sur le site [Actuel CSE](#), au sein des publications suivantes :

1. *Les 80 ans du CE : l'ordonnance de 1945 - 21/02/2025*
2. *Les 80 ans du CE : que change la loi de 1946 ? - 24/02/2025*
3. *Les 80 ans du CE : l'évolution de 1946 à 1981 - 25/02/2025*
4. *Les 80 ans du CE : les lois Auroux de 1982 - 26/02/2025*
5. *Les 80 ans du CE : des lois Auroux de 1982 au CSE de 2017 - 27/02/2025*

Réponses du QUIZZ



1

Dès 1945, un comité d'entreprise doit être créé dans une entreprise à partir de 50 salariés. (p.6)

✓ FAUX

2

Le programme du Conseil National de la Résistance est à l'origine de la création du CE. (p.6)

✓ VRAI

3

C'est à partir de 2015 que la proportion d'hommes et de femmes dans l'entreprise doit être respectée pour établir les listes de candidats au CE. (p.28)

✓ VRAI

4

A partir des années 1960, le nombre de CE augmentent. (p.11 et p.13)

✓ VRAI

5

Suite aux lois Auroux de 1982, les membres du CE bénéficient de 5 jours de formation. (Lois Auroux p.17-18)

✓ VRAI

6

A partir de 1993, l'employeur peut décider, dans les entreprises inférieures à 300 salariés, de créer la DUP en fusionnant le CE et les DP. (p.23)

✓ FAUX

7

A la suite de mai 1968, l'employeur doit verser une subvention de fonctionnement au CE à hauteur de 0,2 % de la masse salariale. (Lois Auroux p.17-18)

✓ FAUX

8

Le CHSCT est créé en 1982 avec les lois Auroux. (Lois Auroux p.17-18)

✓ VRAI

9

Les suppléants pouvaient assister aux réunions du CE entre 1946 et 2017. (p.7)

✓ VRAI

10

Depuis la création du CSE en 2017, le comité doit désigner un trésorier parmi les titulaires. (loi du 5 mars 2014 p.27)

✓ FAUX

En 2025, les CE fêtent leurs 80 ans.

Créés à la suite de la Seconde Guerre mondiale, les CE connaîtront de nombreuses évolutions. Les différents gouvernements, les lois Auroux, la loi Rebsamen, ou encore les ordonnances de 2017 auront un impact sur le rôle des représentants du personnel et sur la qualité du dialogue social dans l'entreprise.

Ce guide a pour objectif de retracer l'évolution des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) en présentant les mesures législatives qui constituent le CSE que nous connaissons aujourd'hui.

En parallèle de l'histoire de la création du CSE, ce guide propose de retracer l'historique du réseau Cezam.



Cela fait déjà 45 ans que nous accompagnons les élus de CSE ! Je crois qu'on peut dire qu'on fait aussi partie de cette grande aventure démarrée il y a 80 ans. Le Réseau Cezam a une place singulière dans l'histoire des CSE car c'est le seul acteur qui est à la fois expert, associatif, passionné, engagé, avec un ancrage territorial fort et un rayonnement national. Nos élus de CSE adhérents sont au cœur du dispositif, au sein de nos conseils d'administrations dans les territoires. Aujourd'hui comme hier, nous poursuivons l'aventure aux côtés des CSE !"



Julie GUICHET

Déléguée Générale de la Fédération Cezam



Responsable de la publication : Julie GUICHET - Fédération Cezam

Rédaction : Montaine CRONIER - Cezam Nouvelle-Aquitaine

Mise en page : Isabelle MICHELET - Cezam Nouvelle-Aquitaine

Jordane HUBLET - Fédération Cezam

Ont également contribué à ce guide :

Pauline BEMASY Cezam Nouvelle-Aquitaine

Gildas RICHARD - Cezam Pays de la Loire

Edition - mai 2025